

Critiques Essais Un passionnant essai de Mickaël Studnicki analyse sur un siècle et demi les relations torturées des droites nationalistes françaises aux homosexuels

De la difficulté d'être un gay d'extrême droite

Jean-Louis Jeannelle

Tous progressistes, les homosexuels ? Le FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire), dans les années 1970, ou Act Up, dans les années 1990, ont nettement ancré le mouvement à gauche. Mais il est une autre histoire, jamais racontée sur le temps long, que Mickaël Studnicki reconstitue dans *Droites nationalistes et homosexualités en France*. Ce magnifique essai couvre plus d'un siècle de relations torturées des droites nationalistes aux amours de même sexe, depuis l'arrestation, en 1876, du comte de Germiny, grand défenseur de l'ordre, de la famille et de la religion, surpris tout à son affaire dans une vespasienne, jusqu'au fantasme de la présence d'un « lobby gay » au Front national.

Tout obéit, à l'extrême droite, à une dynamique paradoxale : quelle place pour des homosexuels (bien difficiles à dénombrer) que leurs convictions orientent vers des mouvements politiques foncièrement hostiles à leur mode de vie comme aux revendications qu'entraîne leur visibilité croissante ?

Historiquement, la posture adoptée par ces mouvements relevait du registre moral. Des scandales qui se succédaient, les droites nationalistes ont tiré argument contre la corruption morale de la III^e République, la « Gueuse », contre laquelle les partis autoritaires appelaient au « coup de force ». L'homosexualité était alors considérée comme un vice étranger, de préférence anglais (en 1895, le procès d'Oscar Wilde) ou allemand (en 1907, l'affaire Eulenburg, due à l'influence exercée par des homosexuels dans l'entourage immédiat de l'empereur Guillaume II).

L'homophobie s'inscrit ainsi en bonne place dans la panoplie traditionnelle des haines à exploiter. Il existe toutefois d'étranges accommodements. On sait que le régime de Vichy rompit avec la tolérance observée depuis 1791 (en France, il fallait, pour traquer et punir les « invertis », en passer par les délits d'outrage aux mœurs et d'attentat à la pudeur) lorsqu'il condamna les rapports « *contre-nature* » entre un majeur et un mineur de moins de 21 ans, contre 15 ans pour les rapports hétérosexuels. Pour les concernés, la majorité sexuelle se voyait ainsi alignée sur la majorité civile – mais sans qu'il en résulte, là est ce qui frappe, une condamnation directe des relations entre majeurs du même sexe. Au demeurant, les droites nationalistes ne formulèrent aucune demande de criminalisation, contrairement aux mouvements nationalistes allemands.

Les formules chocs de Le Pen

Mickaël Studnicki analyse de même avec soin l'attitude du Front national, devenu Rassemblement national, depuis l'épidémie de sida jusqu'au mariage pour tous. Or, sur ce

point, les formules chocs de Jean-Marie Le Pen (1928-2025) dénonçant les « *sidaïques* » en 1985 et prônant leur confinement font écran. Pour l'essentiel, les attaques sont venues d'un courant national-catholique se détachant progressivement du Front national et se mobilisant contre toute « atteinte » à la conception traditionnelle de la famille. Le parti, quant à lui, s'est plutôt tenu à l'écart des débats, observant dans ses rangs une relative tolérance, conformément à une règle tacite selon laquelle le sexe relève du privé. Autrement dit, pas de « police des braguettes », tant que les concernés restent discrets.

La discrétion... : presque un art de vivre de la part de beaucoup d'homosexuels que leurs convictions poussaient vers les droites extrêmes. On compta par exemple bien des « *pédérastes* » au sein du régime de Vichy, tels Jacques Benoist-Méchin ou Abel Bonnard. Dès lors, rien de plus étrange dans ce paysage qu'une revue aussi revendicative et sulfureuse que *Gaie France*, dont Mickaël Studnicki livre une passionnante étude. Fondée par Michel Caignet, ancien dirigeant d'un mouvement néonazi, *Gaie France* parvint, en neuf ans d'existence (et sous plusieurs titres, afin d'échapper à la censure) à une diffusion, au début des années 1990, de plus de 10 000 exemplaires.

Y était défendue la possibilité pour un homosexuel « *d'être lui-même, sans honte* », mais cela au nom de valeurs nationalistes et élitistes. Ironie de l'histoire : on se rappelle que les mouvements catholiques traditionalistes ont souvent accusé les tenants du pacs ou du mariage pour tous de favoriser la pédocriminalité ; c'est pourtant dans *Gaie France* que la prétendue tradition de l'amour grec s'étala, discours et photos à l'appui : l'aventure s'acheva en 1997 par le premier grand procès en France pour pédocriminalité, incluant 71 hommes.

Note(s) :

Droites nationalistes et homosexualités en France, de Mickaël Studnicki, Sorbonne Université Presses, « Mondes contemporains », 560 p., 29 €.